



Communiqué de presse 1^{er} avril 2020 des sections CGT des Finances publiques de l'ex- région Midi-Pyrénées :

Situation sanitaire inacceptable dans les services de la DGFIP

Les sections syndicales CGT Finances publiques des huit départements de l'ex-région Midi-Pyrénées et la section CGT de la direction du contrôle fiscal Sud-Pyrénées alertent sur la situation sanitaire au sein de leur administration.

Au 27 mars, la DGFIP compte sur le plan national 1 165 de cas avérés ou suspects, 1 607 au niveau du Ministère. Dans notre région, pour la même date et selon les remontées disponibles, le bilan se décompose ainsi :

- 31 cas en Haute-Garonne ;
- 7 dans le Tarn ;
- 3 dans le Tarn-et-Garonne ;
- 4 dans le Gers ;
- 1 dans l'Ariège ;
- 2 en Hautes-Pyrénées ;
- 2 en Aveyron ;
- 2 dans le Lot ;
- 8 à la direction du contrôle fiscal Sud-Pyrénées.

Nos sections CGT Finances publiques dénoncent l'attitude irresponsable du directeur général qui exhorte au sacrifice des agents des Finances publiques : (message directionnel du 24 mars 2020 après une semaine de confinement décidé par le gouvernement : *« Je sais que les conditions de travail sont difficiles, que certaines sociétés de nettoyage interrompent leur activité, que l'approvisionnement en gel hydroalcoolique n'est souvent pas accessible, que vos collègues peuvent tomber malade »*).

Nos directions souhaitent maintenir des accueils au public sur rendez-vous alors que les personnels ne disposent d'aucun masques ni gants. Sur une majeure partie des sites où des cas de contamination ont été observés, les opérations de désinfection ne sont pas réalisées.

D'un service ou d'un département à l'autre, l'organisation des services est variable.

Malgré la présence de la maladie et contre les règles de fonctionnement établies par les directions locales elles-mêmes, les agents sont mis sous pression à de nombreux endroits.

À cause des coupes budgétaires pluriannuelles, la réduction drastique des moyens ne permet pas de généraliser le télétravail.

Conscients de la nécessité d'œuvrer dans l'intérêt des solidarités nationales et collectives, les sections CGT Finances publiques de Midi-Pyrénées ont formulé une série de propositions pour garantir la continuité de l'ordre social républicain.

Il appartient à la direction générale des Finances publiques de prendre toutes les dispositions nécessaires pour préserver la santé des personnels.

En l'absence d'une telle volonté, les agents seront fondés à exercer massivement leur droit de retrait. Dans ces conditions la direction générale sera l'unique coupable de la paralysie de nos missions et devra, seule, rendre des comptes à la Nation et à notre peuple.

En outre, les mêmes sections CGT Finances publiques interpellent le gouvernement pour que des négociations portant sur la revalorisation salariale et l'amélioration des carrières soient prises en faveur de l'ensemble des travailleurs engagés dans des missions vitales de lutte contre le coronavirus et pour la satisfaction des besoins fondamentaux de la population.

Ces sections syndicales pensent notamment aux personnels de santé, aux policiers, aux pompiers, aux employés de commerce des grandes surfaces, aux égoutiers, aux agents de nettoyage et de ramassage d'ordures ménagères, aux agents de transports, aux salariés du secteur agro-alimentaires, aux électriciens, aux postiers et aux agriculteurs.

Il ne s'agit ici que d'une liste à portée non-exhaustive. Dans cette période de crise, il appartient au pouvoir politique de définir les activités prioritaires pour l'assurance des besoins vitaux et de limiter l'activité à leur strict périmètre.

Pour l'ensemble de ces professions, les sections CGT Finances publiques de Midi-Pyrénées exigent aussi le versement d'un crédit d'impôt égal à un douzième de la rémunération brute mensuelle pour chaque mois de crise. Ces mesures pourraient être facilement financées par le rétablissement de l'ISF et la contribution des revenus du capital.

Pour tous les travailleurs de ces secteurs, les sections syndicales CGT Finances publiques de Midi-Pyrénées exigent la mise à disposition de tous les moyens de protection et des tests systématiques de dépistage avec des protocoles stricts de gestion des risques professionnels.

Les sections CGT Finances publiques de Midi-Pyrénées se déclarent solidaires des revendications des représentants des personnels de santé réclamant une orientation immédiate des activités productives pour renforcer les moyens et les infrastructures sanitaires à la hauteur des urgences. À cet effet, le gouvernement doit procéder à toutes les réquisitions et nationalisations d'entreprises indispensables.

Les sections CGT Finances publiques de Midi-Pyrénées mettent en garde sur les conséquences de la crise financière à venir dont les racines se trouvent dans la financiarisation de l'économie réalisée au détriment des investissements utiles au besoin de la nation notamment dans le domaine de la santé.

Ils veilleront à ce que la catastrophe du coronavirus ne soit pas instrumentalisée pour justifier le maintien d'un système économique qui fait aujourd'hui la preuve de sa nuisance.